

Aucune contestation du postulat

F. Haenni souhaitait une table ronde pour débattre du problème de la fumée. Il l'aura!

Le postulat du président de GastroVaud a passé la rampe et même avec le soutien des députés les plus réticents.

Dans son postulat, Frédéric Haenni demandait au Conseil d'Etat l'organisation d'une table ronde avec les différents départements et milieux concernés visant à la recherche d'une solution globale pour la protection des non-fumeurs. Le résultat ne s'est pas fait attendre. Après l'avoir développé, mardi 5 septembre, le vote laissait apparaître un soutien quasi unilatéral puisque seules quelques abstentions – et aucune opposition – ont été relevées.

«J'en suis heureux. Je suis certain que tous les parlementaires ont compris l'intérêt de ma requête et qu'elle ne vise pas à ralentir une décision, bien au contraire. C'est plus rapide puisque le rapport ira directement au Conseil d'Etat sans passer par une commission», explique Frédéric Haenni

qui rappelle ce qu'il demandait: «L'organisation d'un large débat sur la question et la présentation d'un rapport au Grand Conseil sur les options retenues par le Conseil d'Etat».

Pour tirer des lignes

«Ceci devrait permettre une prise de conscience et une

discussion avec tous les départements concernés. Cela vaut pour la santé, l'économie et même la sécurité et environnement pour l'application de la loi.» Mais non seulement, puisqu'il devrait aussi se trouver autour de la table les parlementaires ainsi que les partenaires que sont les

cafetiers, restaurateurs et hôteliers, de même que les producteurs de tabac du canton, afin que chacun puisse exposer ses préoccupations et tirer des lignes permettant au Conseil d'Etat d'élaborer, peut-être, un contre-projet à l'initiative parlementaire visant une interdiction dans les seuls cafés et restaurants soumis à la LADB.

Nouvelle initiative restrictive: «Fumée passive et santé»

Et ce n'est pas tout. En effet, le texte de l'initiative populaire «Fumée passive et santé» qui demande l'interdiction de fumer dans tous les lieux fermés accessibles au public, sans restriction, vient de tomber. Les 12000 signatures devraient – sans peine – être récoltées jusqu'au 18 décembre. Par rapport à la première initiative ne visant que notre secteur économique, cette nouvelle tentative propose un véritable choix de société.



P. GRUNDER

La fumée fait toujours l'objet de grands débats passionnés.